

# La pêche à l'électricité



*Le poste "biologie" où les poissons sont triés et stockés par espèce dans des viviers avant d'être mesurés et pesés.*

Chaque année, la Fédération procède à de nombreuses pêches à l'électricité. Des pêches de sauvetage effectuées

lors de travaux sur cours d'eau, de vidange ou de mise en assec. Mais aussi des pêches d'inventaire réalisées dans le cadre d'une étude, d'une évaluation de travaux d'aménagement ou d'un bilan d'impact après une pollution, permettant ainsi de faire le diagnostic des espèces piscicoles peuplant les cours d'eau du département.

La pêche à l'électricité est une méthode non traumatisante permettant de capturer les poissons pour les comptabiliser par espèce, les peser et les mesurer.

Equipés de waders, de gants isolants, d'épuisettes et de seaux, les pêcheurs remontent la rivière à contre-courant en suivant les opérateurs qui ouvrent la marche. Ces derniers sont munis d'un générateur électrique sur batterie (matériel portatif) ou thermique (dispositif plus imposant qui reste sur la berge et qui est relié à l'anode par un long câble) : le courant est délivré par l'anode (perche munie d'un cercle à son extrémité) qu'ils tiennent en main. Ce courant de faible ampérage empêche le poisson de coordonner ses mouvements, voire provoque sa nage forcée vers l'anode. Le poisson est alors récupéré à l'aide d'une épuisette et rejoint un vivier où il est stocké avant d'être mesuré et pesé. Une fois remis de ses émotions, il retrouve son milieu naturel.



*L'opérateur équipé d'un matériel portatif.*

*Les pêcheurs progressent en ligne, couvrant ainsi toute la largeur de la rivière.*

